

JARRIE MAG

n°131

Trimestriel • Juillet 2024

DOSSIER

CULTURE ET PATRIMOINE

AVANCÉE DU TOIT DU CHÂTEAU
DE BON REPOS, NOUVELLE PLATEFORME
DE RÉSERVATION DE SALLES,
FÊTE DE LA MUSIQUE...

P.6 URBANISME

Réunion publique CVC

zoom

P.24

LA PISCINE

Jarrie

SOMMAIRE

P4-5
ÇA S'EST PASSÉ

P6-7 **URBANISME**

P8-9 **TRAVAUX**

P10-12
ENVIRONNEMENT

DOSSIER

P 13-14

CULTURE ET PATRIMOINE
AVANCÉE DU TOIT DU CHÂTEAU
DE BON REPOS, NOUVELLE
PLATEFORME DE RÉSERVATION
DE SALLES, FÊTE DE LA MUSIQUE...

P 15 **SÉCURITÉ**

P 16-17 **ENFANCE**

P 18-19 **ASSOCIATIONS**

P20 **SOCIAL**

P21 **ÉCONOMIE**

P22-23
INFOS PRATIQUES
AGENDA

P24 **ZOOM**
LA PISCINE

Temps forts MUNICIPAUX

CONSEILS MUNICIPAUX

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

LUNDIS 9 SEPT, 14 OCT, 18 NOV.

Les conseils municipaux sont ouverts
au public et débutent à **18h**, salle du conseil
municipal. L'ordre du jour de chaque conseil
municipal est diffusé sur www.mairie-jarrie.fr
et sur la page Facebook « Ville de Jarrie ».

AUTRES RENDEZ-VOUS

FÊTE NATIONALE

SAMEDI 13 JUILLET DÈS 18H

Château de Bon Repos.

FORUM DES ASSOCIATIONS JARRIE-CHAMP

SAMEDI 7 SEPT., 10H-13H Malraux (Jarrie).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lya GILLIARD, née le 10 février 2024

Alexis DUQUESNOY, né le 13 février 2024

Alya REMON, née le 14 mars 2024

Lenny VIMONT, né le 9 avril 2024

Noa HELMBOLD PARK, né le 2 février 2024

MARIAGES

Yannick ROBERT et Catherine DANG, le 4 mai 2024

Alban DUSSERT et Jessica MICOUD-TERREAU, le 18 mai 2024

Seydi YASAR et Clara LABORIE, le 18 mai 2024

DÉCÈS

Jocelyne SEGOND née DUFOR, le 17 mars 2024

Guillaume GARCIA, le 29 mars 2024

Alfred CARNAVALE, le 21 avril 2024

Michel DONNADIEU, le 5 mai 2024

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE EN VOUS ABONNANT



> À NOTRE PAGE FACEBOOK :
facebook.com/villedeJarrie



> AU COMPTE INSTAGRAM :
www.instagram.com/villedejarrie/



> À LA NEWSLETTER EN VOUS INSCRIVANT
DEPUIS LE SITE WEB



> EN TÉLÉCHARGEANT SUR VOTRE
PLAY STORE :
l'Appli Ville CityAll Ville de Jarrie

édito



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
aux finances de Grenoble-
Alpes Métropole

Chères Jarroises, chers Jarrois,

Ce nouveau numéro de Jarrie Mag' arrive avec la fin de l'année scolaire, un repos bien mérité qui va nous faire un grand bien.

Ce mois de juin a connu un temps fort démocratique avec les élections européennes le 9 juin. La commune de Jarrie a eu un taux de participation notable par rapport à la moyenne nationale et j'en suis le premier satisfait. À la publication des résultats, notre Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale, ce qui a eu pour conséquence de nous demander de retourner aux urnes ces 30 juin et 7 juillet pour de nouvelles élections législatives. Je remercie pour cela les élus du conseil municipal, les Jarroises et les Jarrois qui ont pu nous prêter main-forte en dernière minute et les agents communaux, tous services confondus, afin d'organiser dans les règles, et au mieux, ces temps forts électoraux.

Ce mois de juin a malheureusement endeuillé, à nouveau, l'école du Louvarou. Nous nous souvenons déjà du petit Aymeric qui nous avait quittés des suites d'une longue maladie. Véritable guerrier, il avait combattu de toutes ses forces, mais le mal avait été plus fort que lui. Il s'était endormi entouré des siens, blotti dans l'amour de ses parents. En ce mois de juin, notre école a vu s'en aller tragiquement Léandro. L'école, l'équipe enseignante et notre ATSEM ont été profondément marquées par sa disparition. Comme Aymeric, Léandro est parti dans les bras de ses parents, entouré de l'amour des siens. Ces deux disparitions m'ont personnellement marqué et je voudrais ici rendre hommage à la dignité de leurs parents devant ces épreuves. Ils continuent à se battre pour les frères et sœurs de nos deux étoiles de l'école du Louvarou. Ils ont toute mon admiration et mon soutien.

Du côté de la mairie, c'est le visage du service Communication qui va changer puisque Céline Rostaing, qui était en disponibilité de l'université depuis 2 ans, va retrouver ses premières fonctions à la rentrée de septembre. Je souhaite ici lui témoigner tous mes remerciements pour le travail réalisé au service des Jarroises et des Jarrois. Je lui souhaite un plein épanouissement dans ses nouvelles missions.

Pour ma part, j'ai eu le plaisir de vous retrouver dans toutes les manifestations organisées en cette fin d'année... enfin celles que la pluie a laissées tranquilles... et c'est avec un immense plaisir que je vous souhaite d'excellentes vacances, soit loin de chez vous si vous avez la chance de partir, soit à Jarrie avec notre magnifique piscine pour celles et ceux qui profiteront du cadre Jarrois.

Avec toute ma sympathie, bon été
à toutes et à tous et à la rentrée.

Raphaël Guerrero

GUILLAUME GARCIA NOUS A QUITTÉS

LE 29 MARS DERNIER S'EST ÉTEINT, À L'ÂGE DE 98 ANS, UNE FIGURE EMBLÉMATIQUE DE NOTRE COMMUNE, MONSIEUR GUILLAUME GARCIA. CET INGÉNIEUR DE L'ACHROMINE, ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL DE 1965 À 1971, ÉTAIT ÉGALEMENT TRÈS INVESTI DANS LA VIE ASSOCIATIVE DE JARRIE NOTAMMENT EN ASSURANT LES FONCTIONS DE PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'USJC RUGBY. RAPPELONS-NOUS ÉGALEMENT QUE MONSIEUR GARCIA A PARTICIPÉ À LA CONSTRUCTION DE LA COMPAGNIE DES POMPIERS DE JARRIE TELLE QUE NOUS LA CONNAISSONS AUJOURD'HUI. AU NOM DE LA COMMUNE, NOUS TENIONS À LE REMERCIER POUR SON INVESTISSEMENT AU SEIN DE LA VILLE DE JARRIE.



Directeur de la publication : Raphaël Guerrero
Rédaction et prises de vue : Céline Rostaing, commune de Jarrie,
service Communication - Réalisation : New Deal - Impression : Imprimerie
Notre Dame, imprimé sur papier certifié PEFC et dans une entreprise
labellisée imprim'Vert - Distribution : Mairie de Jarrie - Dépôt légal : juillet 2024
Tirage : 2 100 exemplaires - Crédits photos : Couv, P2-3-4-5-6-8-9-11-
12-13-14-16-17-18-19-20-21-24 : Shutterstock, Commune de Jarrie,
P3 : H. Lapeyre, P5 : F. Battani, Anomaly Production, P6-7-15 : Freepik,
P7-13 : T. Chenu, P10 : GAM, P13 : R. Aillaud, P16 : SICCE,
P18 : USJC Ski, P19 : JCC, P23 : Cie les 600 Cibles.

ÇA s'est passé...

DÉCOUVERTE DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE LORS DE LA « FAITES DU VÉLO »

Dimanche 26 mai, dans le cadre de l'animation « Faites du vélo », les Jarroises et Jarrois ont pu profiter de 2 séances de balade à vélo à assistance électrique (VAE) proposées par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG).

Les participants ont pu parcourir durant une heure, sur des vélos prêtés par le SMMAG et accompagnés d'un moniteur, les chemins de la commune dans une ambiance conviviale.



COMMÉMORATIONS, UN DEVOIR DE MÉMOIRE À PRÉSERVER

Tout au long de l'année, notre commune se joint à celle de Champ-sur-Drac pour commémorer plusieurs événements en l'honneur de nos anciens combattants. Ces cérémonies sont l'occasion de se remémorer l'Histoire, de la transmettre aux jeunes générations, mais aussi de se réunir pour célébrer les femmes et les hommes qui ont contribué à la défense de notre territoire national et de ses idéaux.

L'anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie le mardi 19 mars, la Journée de la Déportation le dimanche 28 avril, l'anniversaire de la Victoire de 1945 le mercredi 8 mai, l'attaque d'un poste allemand au Saut du Moine le dimanche 9 juin, l'Appel du Général de Gaulle le mardi 18 juin, et l'Armistice de la guerre 1914-1918 du 11 novembre à venir. Autant de moments importants pour se souvenir et honorer nos anciens combattants qui ont risqué leur vie pour préserver notre liberté.



LES PIRATES ONT ENVAHI JARRIE CE PRINTEMPS

Dans le cadre de la sixième édition des 10 Jours de la Culture organisés par Grenoble-Alpes Métropole, la commune de Jarrie a accueilli, le 10 avril dernier au sein de l'Espace culturel Paul Bernard, le spectacle « L'île aux trésors » de la compagnie la Lune à l'Envers.

Inspiré du célèbre roman de R.L. Stevenson, ce spectacle captivant a plongé les 78 spectateurs, pendant 1 heure, dans un univers de pirates impitoyables, d'amitiés sincères et de trahisons sournoises, le tout accompagné de rhum et d'aventure, et surtout de bonne humeur ! Offerte par la municipalité pour favoriser l'accès à la culture des plus jeunes, cette initiative a été fortement appréciée par les parents Jarrois et des communes limitrophes venus en nombre.

DES CONCERTS QUI ONT FAIT SALLE PLEINE

Le vendredi 5 avril dernier, la ville de Jarrie accueillait en soirée deux concerts qui ont rencontré un grand succès puisque les salles ont affiché complet ! En l'Église Saint-Étienne, les spectateurs ont découvert Florent Battani, chanteur Échirolois et travaillant chez les pompiers, qui a proposé un registre de chants français, corses et italiens qui a fait vibrer le public venu en nombre.

L'ambiance était complètement différente à l'Espace culturel Paul Bernard avec le groupe Suisse Dirty Sound Magnet qui a fait escale à Jarrie au cours d'une tournée de 24 concerts réalisés dans 6 pays entre le Danemark et le Mexique. Un grand merci à la toute jeune association jarroise Anomaly Production, qui a tenté sa chance

en leur proposant de s'arrêter dans notre jolie ville ! Une démarche culottée qui aura fonctionné puisque l'Espace culturel Paul Bernard a fait salle comble en rassemblant des spectateurs de tous âges et de tous horizons venus écouter, pendant 2 heures, du rock psychédélique et progressif.

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le dimanche 9 juin dernier, de 8 heures à 18 heures, se sont déroulées les élections européennes sur un seul tour. Les habitants ont pu déposer leur bulletin de vote au sein des 4 bureaux de vote mis en place par le service Élections de la commune et tenus par les élus du conseil municipal.

Au total, 1914 électrices et électeurs de la commune se sont déplacés pour élire les représentants français au Parlement européen. Cette institution est composée de 705 députés, représentant les 450 millions de citoyens européens à travers les 27 États membres de l'UE.



Cérémonie de citoyenneté du 27 mai en Mairie : remise de la 1^{ère} carte électorale par le Maire, Raphaël Guerrero, aux jeunes Jarrois de 18 ans.



MICHEL DOFFAGNE, ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME

RECENSEMENT 2025 SUR JARRIE

RÉALISÉ PAR L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE) ET LES COMMUNES, LE RECENSEMENT PERMET DE SAVOIR COMBIEN DE PERSONNES VIVENT EN FRANCE ET D'ÉTABLIR LA POPULATION OFFICIELLE DE CHAQUE COMMUNE.



Réalisée tous les 5 ans pour les villes de moins de 10 000 habitants, comme Jarrie, cette enquête permet, en plus d'établir la population officielle de chaque commune, de fournir également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, emploi...), des ménages (composition, taille, liens familiaux...) et de leurs logements (type, nombre de pièces, année d'emménagement...).

En 2019, le recensement avait enregistré 3 794 Jarroises et Jarrois. Nous étions 4 009 en 2000. Le prochain recensement, prévu entre le 16 janvier et le 15 février 2025,

permettra de déterminer l'évolution du nombre d'habitants sur notre commune.

Sachez que pour réaliser cette étude, la Mairie va recruter plusieurs agents recenseurs qui seront formés par l'INSEE et qui auront pour mission de se rendre chez chaque habitant afin de remettre les éléments nécessaires au recueil d'informations qui se fera soit via un questionnaire internet soit via un formulaire papier à retourner en Mairie auprès du service État civil.

LA MISSION D'AGENT RECENSEUR VOUS INTÉRESSE ?

➤ Contactez le service État civil pour plus d'infos et candidater (CV et lettre de motivation) : mairie@mairie-jarrie.fr

Les habitants à nouveau réunis autour du projet « Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole »

➤ LE 11 JUIN DERNIER, LES ÉLUS ET LE SERVICE URBANISME DE LA COMMUNE ONT ORGANISÉ UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR PRÉSENTER AUX HABITANTS L'AVANCEMENT DES RÉFLEXIONS ET PROPOSER UN ATELIER D'ÉCHANGES AUTOUR DU PROJET CVCM DU CŒUR DE BOURG DE HAUTE-JARRIE.



L'opération Cœurs de Ville Cœurs de Métropole, initiée en 2022, permet à la commune, en collaboration avec Grenoble-Alpes Métropole, de monter un projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Haute-Jarrie pour améliorer le cadre de vie quotidien, accompagner les évolutions en termes de mobilité, dynamiser les commerces et aussi favoriser le développement d'un centre de vie.

Après les phases diagnostics et scénarios qui ont été menées en concertation avec les habitants, aujourd'hui les élus ont pu présenter à la population la première tranche de travaux consacrée à la requalification du parvis des écoles. Ces travaux sont prévus pour 2025-2026.

Cinquante habitants présents à cette réunion ont pu prendre connaissance des premières esquisses et ainsi faire part de leurs remarques. Remarques qui seront portées à la connaissance des services métropolitains et du bureau d'études en charge du projet afin d'ajuster les aménagements proposés.



MISE EN CONFORMITÉ DE L'ADRESSAGE COMMUNAL

VOUS AVEZ REÇU OU VOUS ALLEZ RECEVOIR UN CERTIFICAT DE LA MAIRIE VOUS INDICANT VOTRE ADRESSE CERTIFIÉE.

En application de la loi « 3DS », les services de l'État ont mis en place une base adresse nationale consultable par tous, qui permet notamment aux gestionnaires de réseau tels que la fibre, d'identifier avec précision chaque bâtiment d'habitation.

Les mairies ont pour obligation de vérifier et compléter cette base en certifiant chacune des adresses des logements existants sur le territoire de leur commune.

Jusqu'alors, la mairie pouvait gérer les adresses de la commune de manière autonome et l'usage était, notamment pour les lotissements, de compléter l'adresse (n° + rue) par le nom du lotissement et le numéro de lot. Cette pratique n'est plus possible aujourd'hui. Les adresses certifiées par l'État sont composées uniquement d'un numéro de voirie (déterminé par la position de l'accès à l'habitation sur la voie publique) auquel peut s'ajouter une lettre si plusieurs logements sont desservis par un même accès (cas des lotissements) + un type de voie (rue, avenue, chemin...) + le nom de la voie. Aucune autre mention ne peut être portée sur la base adresse nationale.

Ainsi les habitants qui ont eu l'habitude d'utiliser un complément d'adresse, indiquant le nom de leur lotissement par exemple, peuvent continuer à l'utiliser, mais ce complément ne fera pas partie de l'adresse certifiée par la mairie, en application des instructions des services de l'État.

Aussi, nous vous conseillons, pour faciliter l'ensemble de vos démarches, d'utiliser par la suite votre adresse certifiée.



ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS (ZAN) : DÉCRYPTONS CETTE NOUVELLE MESURE



LA LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE » DU 22 AOÛT 2021 CONDUIT LES ÉLUS À PENSER LES VILLES ET LES AMÉNAGEMENTS URBAINS TOUT EN PRÉSERVANT LES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS.



Cet objectif « Zéro Artificialisation Nette » est fixé à l'horizon 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié, pour toute urbanisation, de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031). Cela mérite quelques explications pour bien comprendre les enjeux et les contraintes.

Ce principe du « ZAN » est né d'un constat : celui des conséquences néfastes de l'extension urbaine et de l'artificialisation des surfaces notamment sur, le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, l'amplification du risque d'inondation et la réduction des surfaces agricoles. Chaque année, ce sont 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers qui sont « consommés » en France. L'objectif de cette loi est, dans un premier temps, de réduire de 50 % la consommation de ces espaces naturels par rapport à la consommation mesurée sur la période de référence se situant entre 2011 et 2020. En ce qui concerne la commune de Jarrie, la consommation cumulée sur cette période est égale à 17,9 ha, l'objectif de consommation à atteindre entre 2021-2030 est donc, selon cette loi, de 9 ha.

Toutefois, derrière cette mesure, il n'y a non pas l'idée de mettre fin à l'artificialisation, mais plutôt de limiter son rythme et surtout de mettre en place des moyens de compensation. Ainsi, pour compenser l'artificialisation de certains espaces, il faudra déconstruire, dépolluer, désimpermeabiliser. L'objectif est que pour chaque mètre carré (ou parcelle) artificialisé soit rendu « à la Nature » l'équivalent en superficie et biodiversité.



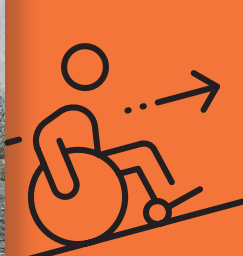
JEAN-MICHEL PARROT
ADJOINT AUX TRAVAUX

MISE EN ACCESSIBILITÉ DU CABINET DES MÉDECINS DE L'ENCLOS



**DÈS L'AUTOMNE, DES TRAVAUX
SERONT RÉALISÉS POUR METTRE
EN CONFORMITÉ L'ACCESSIBILITÉ
DE CE CABINET AUX PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE.**

Suite à la demande des médecins et en concertation avec le syndic, les propriétaires et copropriétaires du domaine de l'Enclos, il a été décidé de créer une rampe pour faciliter l'accès au cabinet médical. Durant les 2 mois de travaux prévus, une entrée provisoire sera mise en place.



**Le budget alloué
à ce projet s'élèvera
à 25 000 € HT.**

Un tronçon de la route reliant Jarrie à Champagnier rénové ce printemps

**> UN PROJET DE RÉFECTION
PARTIELLE DE LA PORTION
DE ROUTE SITUÉE ENTRE LA
SORTIE DE HAUTE-JARRIE
ET L'ENTRÉE DE
CHAMPAGNIER A DÉBUTÉ
DERNIÈREMENT.**

Ces travaux réalisés sur la commune de Champagnier, à l'initiative de Grenoble-Alpes Métropole, font suite à des sollicitations des usagers relayées par les élus de la commune de Jarrie. Le coût de ces travaux, comprenant la rénovation partielle des enrobés et la signalisation, sera à la charge complète de Grenoble-Alpes Métropole. Cette rénovation, qui s'effectuera au cours de différentes interventions, s'étalera sur plusieurs années. Le planning global des travaux n'est cependant pas connu à ce jour.



GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

ESPACE PUBLIC DES CHABERTS, LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

**LA COMMUNE A LANCÉ, LE 16 MAI
2023, UNE PRÉ-CONCERTATION AVEC
UN COMITÉ DE PILOTAGE CONSTITUÉ
DE PARENTS D'ÉLÈVES, RIVERAINS,
ENSEIGNANTS ÉLUS ET TECHNICIENS
DE LA COMMUNE POUR RÉFLÉCHIR
À L'AMÉNAGEMENT DE CET ESPACE.**

La réflexion a abouti à la création d'un ensemble paysager générant du lien entre les différentes structures présentes sur la place (école élémentaire, crèche Ribambelle, terrains de jeux, place du 11 novembre, jardin pédagogique...).

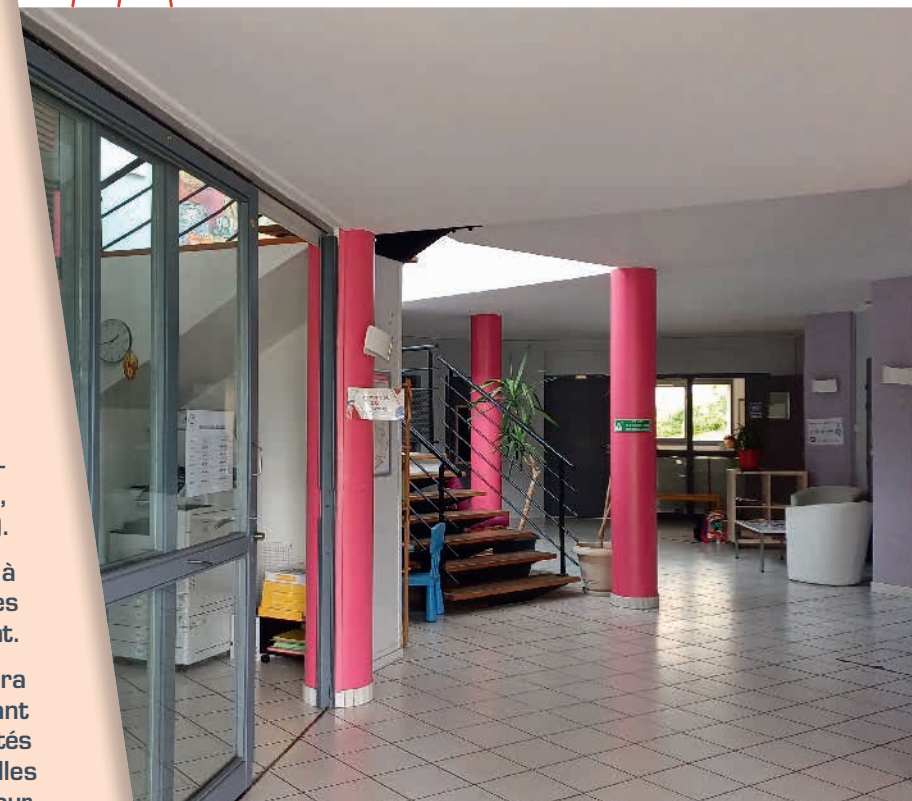
Le résultat de cette réflexion a été transmis à un maître d'œuvre qui doit, à partir de ces éléments, faire une proposition d'aménagement.

Cet automne, le comité de pilotage participera à une nouvelle concertation durant laquelle les croquis seront présentés en réunion publique et de nouvelles propositions d'aménagements pourront être faites.

Les travaux devraient débuter au cours de l'été 2025.



L'ACCUEIL DU CSC MALRAUX RÉAMÉNAGÉ



**LA COMMUNE VA ENTAMER,
À L'AUTOMNE PROCHAIN, DES TRAVAUX
POUR REPENSER ET RÉADAPTER
L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIO-CULTUREL
ANDRÉ MALRAUX.**

Cette nouvelle organisation, réalisée en concertation avec les équipes du CSC, a été pensée de manière à faciliter l'accueil des différents publics à l'ensemble des services de la structure.

Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, rénovation énergétique, restructuration de l'accueil principal et des bureaux, et réfection de la canalisation des eaux usées, un bel aperçu des réalisations qui seront faites et pour lesquelles la commune va déployer un budget avoisinant les 150 000 €.

Information importante

Un aménagement provisoire de l'accueil sera mis en place pour assurer la continuité des services rendus au public pendant toute la durée de la rénovation qui devrait s'étendre sur 6 à 8 mois.



NATHALIE DENIS-OGIER
ADJOINTE EN CHARGE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

EAU POTABLE DE JARRIE, UNE EAU DE SOURCE EXCEPTIONNELLE

LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE A LA CHANCE DE DISPOSER D'UNE EAU D'UNE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE PROVENANT DES NAPPES PHRÉATIQUES DU DRAC ET DE LA ROMANCHE POUR 85% DES HABITANTS.

Une goutte d'eau de pluie qui s'infiltre dans la nappe peut mettre plusieurs jours avant d'arriver aux puits. La commune de Jarrie est alimentée, en totalité, par la nappe de la Romanche, pompée dans les puits des captages de Jouchy et de Pré-Grivel, situés sur les communes de Saint-Pierre-de-Mésage et de Vizille.

Elle bénéficie ainsi d'une **filtration naturelle exceptionnelle**. Elle ne subit aucun traitement avant d'être distribuée aux habitants.

Cette qualité d'eau nécessite la mise en place d'une **protection extrême** pour éviter toute source de pollution potentielle, notamment issue des activités humaines, pendant le cheminement de l'eau dans la nature jusqu'aux puits. C'est l'objectif des périmètres de protection autour des captages qui visent à instaurer des règles d'usage compatibles avec la protection de la ressource.

Les habitants peuvent accéder aux analyses de leur eau en saisissant leur adresse dans le moteur de recherche du site internet de la Métropole :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/619-rechercher-une-analyse-d-eau.htm>

La nappe située sous Jarrie est une nappe différente qui ne communique pas du tout avec la nappe qui alimente la commune puisqu'elle se trouve en amont de la plateforme chimique, à Vizille et Saint-Pierre-de-Mésage. Aucun habitant ne boit de l'eau provenant de cette nappe.

Propos recueillis auprès du Pôle environnement et services publics de Grenoble-Alpes Métropole.



+ D'INFOS SUR L'EAU DU ROBINET
> www.grenoblealpesmetropole.fr/eau



MOUSTIQUE TIGRE, UNE LUTTE COLLECTIVE

Depuis 2021, plusieurs appareils « anti-moustique » ont été installés à proximité de certaines structures recevant du public (CSC Malraux, Médiathèque, Mairie). Leur fonctionnement est simple et efficace.

En simulant l'odeur de la peau humaine, ces pièges attirent les moustiques et les emprisonnent. D'autres pièges devraient être installés d'ici fin 2024 dans chaque groupe scolaire de la ville, ainsi qu'au sein de l'Espace Albert Royer, renforçant ainsi la protection sur la commune. De plus, depuis 2017, la commune de Jarrie adhère à l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID).

Malheureusement, nous savons tous que malgré les efforts déployés par la commune, cela ne suffira pas à éradiquer ce nuisible. La démoustication est l'affaire de tous si nous souhaitons passer un été en toute tranquillité.

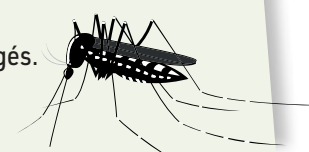


CONSEILS MALINS !

- ➔ Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile.
- ➔ Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques tigres.
- ➔ Utilisez un ventilateur pour créer un flux d'air qui éloignera les moustiques tigres.
- ➔ Dès qu'il pleut, pensez à passer en revue cette check-list.

Voici un rappel des gestes à connaître pour limiter leur prolifération, sachant que le moustique tigre évolue sur 150 mètres autour de sa zone de naissance :

- > **JE VIDE 1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX ACCUMULÉES**
Coupelles, cache-pots, gamelles pour animaux domestiques, pieds de parasols et décorations de jardin, bâches de mobiliers de jardin, de piscines, seaux, arrosoirs et bidons divers, jouets, pluviomètres.
- > **JE COUVRE DE FAÇON HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILE ANTI-INSECTES À MAILLES FINES**
Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves, fûts divers.
- > **JE RANGE À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES ARROSAGES**
Outils de jardinage, brouettes, seaux et arrosoirs, poubelles, cendriers.
- > **J'AMÉNAGE POUR ÉVITER LA STAGNATION D'EAU**
Regards à l'aplomb des descentes de chéneaux.
- > **JE CURE RÉGULIÈREMENT POUR FACILITER LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX**
Rigoles couvertes avec grille, gouttières, chéneaux...
- > **J'ENTRETIENS RÉGULIÈREMENT**
Bassins d'agrément, pompes de relevage, regards et bornes d'arrosage, piscines, siphons d'éviers extérieurs et de fontaines, bondes d'évacuation extérieures.
- > **JE JETTE TOUS LES OBJETS ABANDONNÉS DANS MES EXTÉRIEURS**
Récipients inutilisés, encombrants, déchets de chantier, pneumatiques usagés.





NATHALIE DENIS-OGIER
ADJOINTE EN CHARGE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

LA FORÊT DES FRETES DÉPOLLUÉE AVEC L'INTERVENTION D'UNE ASSOCIATION

LE 4 MARS DERNIER, LA COMMUNE ÉTAIT ALERTÉE, VIA FACEBOOK, D'UNE DÉCHARGE SAUVAGE DE PNEUS DANS LA FORÊT DES FRETES PAR L'ASSOCIATION « J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DÉCHETS PLASTIQUES » QUI SE PROPOSAIT, PAR LA MÊME OCCASION, D'INTERVENIR SUR PLACE POUR DÉPOLLUER LES LIEUX.



Une intervention a donc été organisée, en collaboration avec les services techniques de la ville et la police pluri-communale, pour extraire les déchets. Au total, ce sont 150 pneus éparpillés dans des endroits très difficiles d'accès et 2 carcasses de voitures qui ont été extraits de la forêt par 13 ramasseurs bénévoles le 16 mars dernier. Les pneus ont été transportés à un point convenu avec les services techniques qui les ont ensuite évacués. Les carcasses de voitures ont, quant à elles, été récupérées par un garagiste mandaté par l'assurance.

Nathalie Denis-Ogier, élue en charge de l'environnement, a tenu à recevoir Monsieur Urru, président de l'association et Madame Barsotti, membre du bureau, pour les remercier de leur action de dépollution sur notre commune.

À savoir, les pneus qui ont été enlevés par les services techniques et entreposés dans leur bâtiment, devront être évacués à la charge de la commune. Un acte de vandalisme qui représente un coût pour la ville de Jarrie de 750 euros, les communes n'ayant pas le droit de jeter les pneus dans les déchèteries de Grenoble Alpes Métropole.

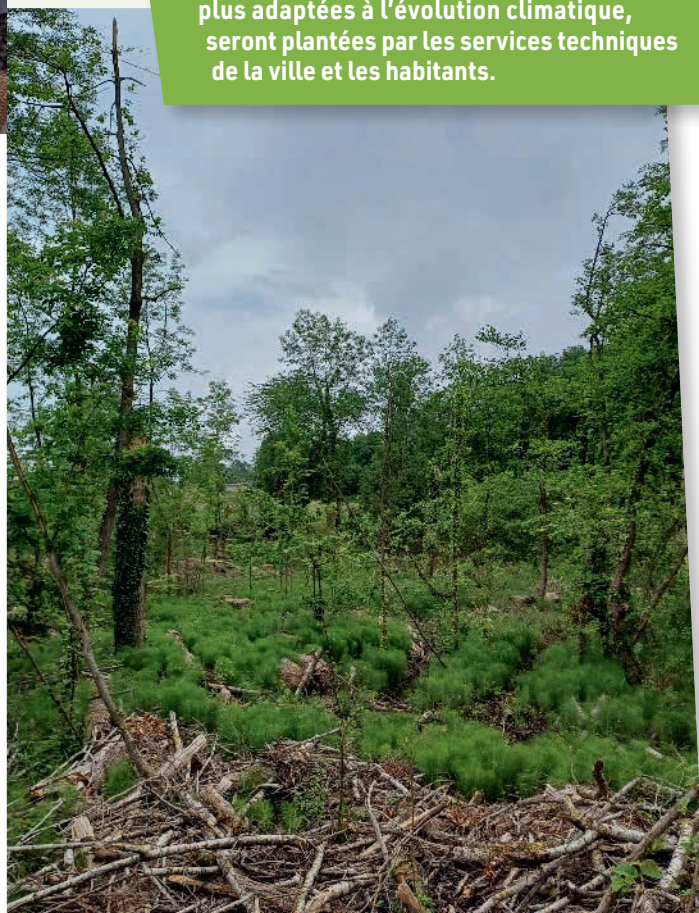
MISE EN SÉCURITÉ DU BOIS DE BON REPOS

AU COURS DU PRINTEMPS, LA COMMUNE, EN CONCERTATION AVEC L'ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE BON REPOS ET AVEC L'APPUI DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, A FAIT RÉALISER DES TRAVAUX DE BÛCHERONNAGE DANS LE PETIT BOIS DU CHÂTEAU AFIN DE SÉCURISER CE SITE NOTAMMENT DE RISQUES DE CHUTES D'ARBRES.

Durant 2 semaines, 66 peupliers d'Italie dont l'état de santé était dégradé (gui, champignons, bois mort) ont été retirés. Ces arbres avaient été plantés en vue de l'exploitation de bois à papier et d'extraction d'eau du sol. Les travaux ont été réalisés de manière raisonnée. Les frondaisons et les branchages ont été laissés sur place pour favoriser la biodiversité et les bois ont été débordés et retraités en bois plaquette pour être utilisés en bois de chauffage dans la région proche.



> À l'automne, de nouvelles variétés d'arbres, plus adaptées à l'évolution climatique, seront plantées par les services techniques de la ville et les habitants.



CÉLINE VIOLA,
ADJOINTE À LA CULTURE
ET AU PATRIMOINE

« 2024 voit créer, avancer et aboutir de beaux projets dans le domaine de la culture et du patrimoine. Créer, par la co-organisation de la Fête de la Musique avec Anomaly Production et le CSC Malraux. Avancer, et de façon significative, sur le toit du château. Et enfin aboutir, avec le logiciel de gestion de salles et de matériels qui sera un plus pour les associations et les agents. Une belle année ! »



TOIT DU CHÂTEAU DE BON REPOS, LE CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE EST VALIDÉ

Suite à la consultation lancée fin 2023, 5 offres de maîtres d'œuvre ont été reçues et analysées par l'assistant à la maîtrise d'ouvrage.

C'est le cabinet SIRADDEX, basé à Meyzieu dans le Rhône, qui a été retenu pour ses propositions alliant des solutions adaptées à des tarifs concurrentiels à hauteur de 60 000 € HT (pertinence des moyens humains et techniques affectés au projet, méthode de travail répondant aux objectifs du maître d'ouvrage, expérience de réalisation sur un patrimoine de bâti ancien...).

Les études de réfection du toit ont débuté en juin dernier et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année avec un démarrage des travaux planifié en 2025 pour une durée d'un an à un an et demi.



LES CLOCHES DES ÉGLISES DE JARRIE ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ENTRETIEN DE QUALITÉ

LE 19 AVRIL DERNIER, LES CLOCHERS DES ÉGLISES DES CHARBONNAUX ET DE SAINT-ÉTIENNE ONT SUBI UNE INSPECTION ET UN ENTRETIEN MINUTIEUX PAR LA SOCIÉTÉ BODET CAMPANAIRE, UNE STRUCTURE EXPERTE DANS LE DOMAINE DES CLOCHES, DES ÉQUIPEMENTS DU CLOCHER ET DES CADRANS D'ÉDIFICES.

Vérification électrique et mécanique, serrage des boulonneries, tension des chaînes, analyse mécanique, réglage partiel de l'électro-tintement.

Cette intervention annuelle d'entretien de notre patrimoine communal va permettre à nos clochers de conserver toute leur superbe.

L'éphémère glacier de la Haute-Jarrie

par Robert Aillaud

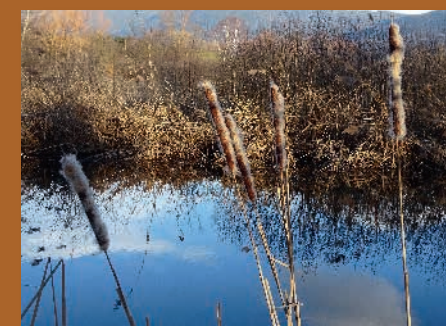
À la fin de la dernière glaciation, le glacier de la Romanche venait sur plus de 100 m d'épaisseur jusque dans la plaine grenobloise. Dans le val de Jarrie, un bras du glacier s'était épandu, garnissant tout le vallon et la Haute-Jarrie, poussant son nez en direction de Champagnier. Lorsque le réchauffement climatique enclencha la fonte des glaces, le glacier commença son recul.

Or, c'est l'eau qui s'écoule sous le glacier qui active la fusion et dans Jarrie il n'y a que deux maigres ruisseaux : le Saint-Didier et le Maléga.

La partie « Est » du glacier a fondu assez rapidement alors que la partie « Ouest », couvrant la Haute Jarrie et s'étalant vers Champagnier, est restée en place. L'action du vent et de la pluie, qui vont faire fondre ce « gros glaçon », va prendre quelques milliers d'années. La glace en fondant va produire de l'eau et celle-ci va créer de petites rivières qui vont descendre vers la plaine d'Échirolles en se taillant de petites vallées : la grande combe, la petite combe de Bresson et la combe de Montavie. Une fois fondu, le petit glacier nous a laissé une grande mare que nous appelons le lac de Haute-Jarrie (aujourd'hui Réserve Nationale Régionale - RNR).

LES CHRONIQUES HISTORIQUES DE JARRIE

Des voies de circulations ont remplacé les rivières dans les gorges devenues sèches, et l'éphémère glacier de la Haute-Jarrie a aussi fondu dans notre mémoire.





RAPHAËL GUERRERO,
MAIRE DE JARRIE



LA FÊTE DE LA MUSIQUE À JARRIE !

À L'HEURE OÙ S'ÉCRIT CE NUMÉRO, LA FÊTE DE LA MUSIQUE S'ORGANISE AVEC LA TOUTE NOUVELLE ASSOCIATION ANOMALY PRODUCTION, LE CSC MALRAUX ET LE SERVICE CULTUREL DE LA COMMUNE.

Elle se déroulera le samedi 22 juin, de 17 h à minuit, au Château de Bon Repos. L'idée reste ancrée dans les principes originels de cet événement européen : accueillir, sur deux scènes, des artistes de tous niveaux et de tous les styles.

Deux autres associations se sont jointes au projet : les membres de l'Association du château de Bon Repos qui guideront les visiteurs dans le château et la Ludothèque pour animer un espace jeux.

Ce moment se veut donc familial et chaleureux pour les habitants de Jarrie, mais également ceux des villes alentour.

La commune s'équipe d'une plateforme de gestion des salles communales



À la demande des élus et dans l'optique de faciliter la réservation des salles communales, et du matériel auprès des services techniques, la commune a investi dans une nouvelle plateforme qui va permettre aux associations et aux habitants de Jarrie de pouvoir faire toutes leurs démarches grâce à ce point d'entrée unique.

Le Maire et les élus ont souhaité réunir l'ensemble des associations le 10 juin dernier afin de leur présenter la plateforme, ses fonctionnalités et échanger avec eux autour d'un verre de l'amitié.



Désormais, les utilisateurs auront une vision annuelle et globale des salles mises à disposition par la Mairie et de leur disponibilité. Les associations pourront ainsi, à partir de cette interface, faire leur demande de pré-réservation de salle et de matériel pour leurs diverses activités et ce pour l'année en cours. Chaque demande sera ensuite étudiée avant validation par les services communaux concernés. Notons toutefois que les habitants n'auront accès qu'à la réservation de la salle Malraux, les autres salles communales étant mises à la disposition des associations uniquement.

Le projet, qui a été réfléchi durant une partie de l'année 2023 de manière conjointe entre les élus, les services internes de la commune (techniques, informatique et à la population), a pris forme début 2024 et sera mis en œuvre à l'automne.

FR-ALERT : DÉPLOIEMENT NATIONAL DU DISPOSITIF

Développé par le ministère de l'Intérieur, FR-Alert est un système d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un risque majeur et ce de manière automatique sans avoir eu besoin, en amont, de télécharger une application ou de réaliser une inscription sur une plateforme quelconque.



Une fois activé par les autorités compétentes, FR-Alert informe les citoyens concernés sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et indique les actions et comportements à adopter.

Les personnes se trouvant dans une zone dangereuse recevront immédiatement une notification d'alerte sur leurs téléphones portables, même si ce dernier est en mode silencieux. En revanche, si le smartphone est en mode avion ou éteint, l'alerte ne sera pas reçue. Suite à l'envoi du premier message, les autorités compétentes pourront, via FR-Alert, informer les citoyens de l'évolution de l'événement.



Veillez à ne pas enlever les notifications dans les paramètres généraux de votre téléphone.



Ce dispositif vient en complément de ceux mis en place par la commune et notamment de l'Application ville CityAll que nous vous recommandons de télécharger sur votre smartphone en scannant le QR Code ci-contre.

Partez en vacances l'esprit tranquille...

CETTE ACTION GRATUITE OFFRE AUX PERSONNES INSCRITES À L'OPÉRATION UN SERVICE DE SURVEILLANCE DE LEUR LOGEMENT PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LEURS VACANCES.

Des patrouilles seront organisées pour passer aux abords des domiciles et, en cas d'anomalie constatée (dégradations, cambriolage...), les propriétaires seront prévenus.

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, rien de plus simple !

- > Rendez-vous sur le site de la Ville de Jarrie ou sur www.service-public.fr,
- > Téléchargez et remplissez le formulaire d'inscription « Tranquillité Vacances »,
- > Déposez-le à la gendarmerie ou à la Mairie



à l'attention de la police municipale,

> Et n'hésitez pas à confier vos clés à un voisin ou ami de confiance qui pourra les remettre aux gendarmes et faciliter ainsi leur intervention.

PARTICIPATION CITOYENNE « DEVENIR ACTEUR DE SA SÉCURITÉ »

PARTICIPATION CITOYENNE
ICI LES VOISINS SONT VIGILANTS



en liaison immédiate avec la Gendarmerie et la Police Municipale

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « Participation Citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Vous souhaitez rejoindre le groupe « Participation Citoyenne » de Jarrie ?

Contactez : patrick.devaine@mairie-jarrie.fr



MARIO CATENA
ADJOINT AUX AFFAIRES
SCOLAIRES

CAMILLE BONNET PREND LA DIRECTION DU SICCE

LE 13 MAI DERNIER, CAMILLE BONNET, DIPLOMÉE D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS, A PRIS SES FONCTIONS EN TANT QUE DIRECTRICE GÉNÉRALE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COOPÉRATION ET DES COMPÉTENCES ENFANCE (SICCE), ET CHARGÉE DE COOPÉRATION PETITE ENFANCE.

Sa mission de direction est principalement tournée vers la gestion administrative, financière et des ressources humaines de l'ensemble des services du SICCE (Relais Petite Enfance, guichet unique, lieu d'accueil enfants-parents Bleu Citron, les crèches de Jarrie, de Vaulnaveys-le-Haut et la crèche associative de Vizille). Mais également vers une action d'accompagnement des directeurs des différentes structures sur diverses problématiques telles que la réglementation, les ressources humaines et le budget.

En tant que chargée de coopération petite enfance, elle travaillera de concert avec les élus du SICCE sur l'évolution de l'accueil petite enfance, notamment sur les questions de prise en charge du handicap et l'accès aux structures pour les personnes bénéficiant de minima sociaux.



S I C C E

Anciennement coordinatrice de l'équipe de Bleu Citron, et directrice de la crèche de Vaulnaveys-le-Haut, Camille nous confie être ravie de cette évolution professionnelle qui va lui permettre d'avoir une vision et une action plus globale sur la politique de la petite enfance du territoire. Nous lui souhaitons une bonne prise de fonction.



SICCE : FÊTE DE LA PETITE ENFANCE TOUTE EN COULEURS

Le samedi 1^{er} juin, s'est déroulé, de 9h à 12h à la salle du Moulin de Notre-Dame-de-Mésage, le temps fort de la fête de la petite enfance coorganisée par les crèches, le lieu d'accueil enfants-parents Bleu Citron, les assistantes maternelles et le Relais Petite Enfance du SICCE.

Parents, enfants et assistantes maternelles ont pu profiter, durant cette matinée, d'animations autour des couleurs et d'espaces ludiques aménagés par l'équipe organisatrice pour les jeunes enfants.

Cette matinée est venue clore une semaine entière, proposée aux familles par le SICCE, d'animations et de conférences en lien avec la petite enfance.



S I C C E



LE MAUVAIS TEMPS N'A PAS ENTACHÉ LE CONCOURS DES ÉCOLES À VÉLO

LE JEUDI 16 MAI A EU LIEU LA 21^e ÉDITION DU CONCOURS DES ÉCOLES À VÉLO, ORGANISÉE PAR L'ADTC, SE DÉPLACER AUTREMENT, ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA RÉGION GRENOBLOISE.

Ce jour-là, et malgré un temps maussade, les élèves des écoles Victor Pignat et des Chaberts, et de la maternelle du Louvarou, qui s'étaient inscrits au concours, ont joué le jeu et sont venus à l'école à vélo ou en draisienne pour tenter d'obtenir le label « École Vélomobile » ! Tous les modes de déplacement pouvaient être comptabilisés, mais c'est le plus haut pourcentage d'élèves cyclistes qui permettait le classement des écoles.

Ce sont donc 60 élèves d'élémentaire et 11 élèves de maternelle sur le groupe scolaire Victor Pignat, 39 élèves sur l'école des Chaberts et 49 élèves sur l'école maternelle du Louvarou qui se sont rendus en deux roues à l'école ce jeudi 16 mai.



Cette initiative annuelle a pour objectif de sensibiliser les parents et les enfants, dès le plus jeune âge, à changer leurs habitudes en se déplaçant à vélo et ceci pour plusieurs raisons : prendre conscience des bienfaits de venir à vélo (gain de temps, indépendance, plaisir...), augmenter le niveau d'activité physique des enfants, rendre les rues plus calmes et sécurisées en diminuant la congestion automobile, améliorer la qualité de l'air et l'environnement, prendre soin de sa santé...



Cantine rentrée 2024-2025, ce qui change

À partir de septembre, la gestion de la cantine sera assurée, dans le cadre d'une délégation de service public, par l'association pour la gestion et l'animation du CSC Malraux.

Ces derniers géreront donc l'ensemble des services péri et extra-scolaires, ainsi que la restauration scolaire, et ce jusqu'en 2028.

Découvrez la nouvelle procédure d'inscription et de réservation à la cantine au travers de l'illustration ci-contre.





CÉLINE VIOLA
ADJOINTE À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE

IVAN DELAITRE
1^{er} ADJOINT JEUNESSE ET SPORT



L'USJC SKI, LABELLISÉ HANDISPORT, LANCE LE PROJET « APRÈS-SKI »

L'USJC SKI A MIS EN PLACE, CETTE ANNÉE, DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR SES LICENCIÉS EN DEHORS DE LA SAISON DE SKI AFIN DE MAINTENIR LEUR ACTIVITÉ PHYSIQUE ET CONTINUER À GARDER DU LIEN ET À DÉVELOPPER L'ESPRIT D'ÉQUIPE.

L'« Après-ski » a permis à une cinquantaine de personnes (de 8 à + de 70 ans) de pratiquer des activités telles que le VTT, la course d'orientation, l'ultimate ou la randonnée entre avril et juin. Un deuxième cycle sera proposé à partir de septembre jusqu'à l'ouverture des stations courant décembre.

Ouvertes à tous les adhérents du club (300 licenciés dont 12 handisports) et aux parents accompagnateurs, l'USJC Ski essaie de proposer des activités pouvant également être pratiquées par les licenciés handisports, favorisant ainsi la démarche d'inclusion du club.

Démarche qui vient d'être reconnue par le Label Handisport mention ski alpin qu'ils ont reçu le 19 avril dernier de la Fédération Française Handisport (FFH).

Ce projet, s'appuie sur le « Pass'Neige » mis en place par la Fédération Française de Ski pour le suivi de la préparation physique des licenciés.

« Faites du sport » une belle édition 2024

Plus de 200 participants réunis au sein de 14 équipes mixtes se sont affrontés durant ces 2 jours autour de différentes activités sportives qui se pratiquaient, cette année, sur des équipements de Champagnier et Brié-et-Angonnes. Basket, course d'orientation, biathlon, tennis padel, tir à l'arc, disc golf et encore bien d'autres pratiques sportives étaient au programme de ces 2 journées dont l'objectif est d'encourager le plus grand nombre de personnes à pratiquer une activité physique.

Pour la 2^e année consécutive, c'est l'équipe jarroise des Loups-Garous qui a relevé le défi et remporté le plus grand nombre de points. Félicitations à eux et à tous les participants.



Organisée par l'association « Faites du sport », en partenariat avec les municipalités de Brié-et-Angonnes, Champagnier et Jarrie, la manifestation sportive « Faites du Sport » s'est déroulée les 1^{er} et 2 juin 2024.



JARRI'HARD 2024



ELLE SE DÉROULERA SAMEDI 7 SEPTEMBRE AU CHÂTEAU DE BON REPOS À PARTIR DE 14H

AU PROGRAMME

- Animations pour petits et grands sur le thème médiéval
- Buvette sur place
- Course enfants
- Randonnée 8 km
- Trails 8 et 16 km
- En soirée**
- Repas campagnard
- Fête de village sur le thème années 80

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le prochain forum des associations jarroises et chenillardes se déroulera le samedi 7 septembre de 10h à 13h au CSC Malraux sur Jarrie.

Une belle occasion pour rencontrer les associations et trouver votre future activité sportive, de loisir ou culturelle !

Un pot de l'amitié sera offert par la ville de Jarrie à 11h30.



NOUVEAU CLUB DE CYCLISME SUR JARRIE

Le club Jarrie-Champ Cyclisme, créé en novembre 2023, est une toute jeune association qui succède à l'USJC cyclisme. Yannick Merat, Jarrois de naissance et Président du Club, a concrétisé avec l'aide de deux amis, Cédric Tramaglia et Charly Peccaud, son projet de relancer ce club à l'automne dernier en créant l'association Jarrie Champ Cyclisme.

L'association propose des activités de vélo de course en compétition et de VTT, avec des sorties collectives chaque week-end et des thématiques variées telles que le sprint, grimper des cols et le fractionné (enchaînement de séquences intenses). Ouvert aux cyclistes de tous niveaux, le club compte déjà 28 adhérents de 16 à 62 ans, expérimentés ou débutants, et espère former une équipe junior à l'avenir.

Depuis sa création, le club a participé à plusieurs courses avec des podiums à la clé et déjà une victoire avec le Jarrois Damien Gateaux (coureur et dirigeant). Les membres du JCC souhaiteraient organiser prochainement leurs propres événements comme une course sur route entre Jarrie et Champ ou encore un cyclocross dans le parc du Clos Jouvin.



SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ POUR REJOINDRE LE « CLUB JARRIE-CHAMP CYCLISME », N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER AU 06 10 87 06 48





JOCELYNE NERINI-DI-LUZIO
ADJOINTE À L'ACTION
SOCIALE



MICHEL DOFFAGNE
ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME

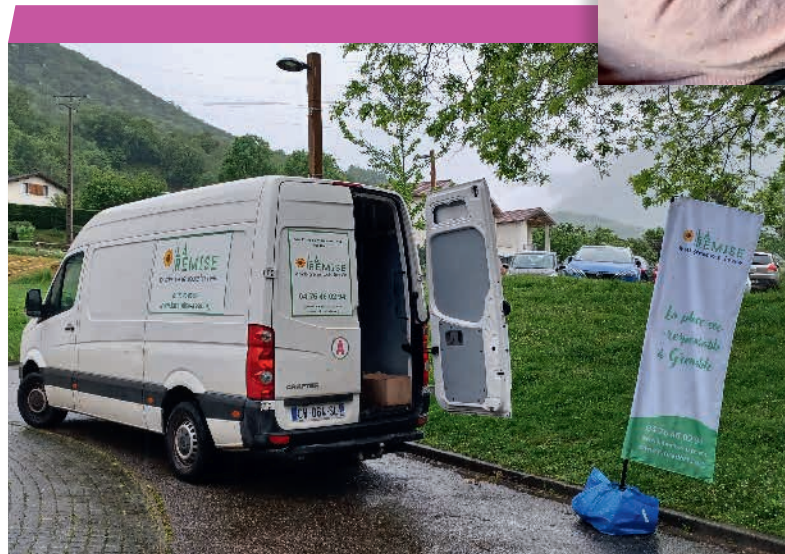
SECONDE ÉDITION DES ATELIERS NUMÉRIQUES SENIORS DU CCAS

ORGANISÉS POUR LA SECONDE
ANNÉE CONSÉCUTIVE PAR LE CCAS,
LES ATELIERS NUMÉRIQUES SENIORS
ONT ENCORE SUSCITÉ L'INTÉRÊT
DE NOMBREUSES PERSONNES.

Ce sont, au total, 15 Jarroises et Jarrois qui ont pu
s'initier ou se perfectionner, du 4 avril au 6 juin,
grâce à l'accompagnement de Stéphanie Jacques,
médiatrice numérique de la société Shake-your-web.

Pour la plupart novices en informatique,
les participants ont pu acquérir, tout au long
de ces séances hebdomadaires, des bases leur
permettant de répondre à leurs besoins du quotidien,
mais aussi de conserver le lien avec leurs proches.

Une belle initiative qui a pour objectif de réduire la
fracture numérique qui touche certains de nos seniors.



PERMANENCE DE LA COLLECTE DE PROXIMITÉ « LA REMISE »

Depuis maintenant 2 ans, à l'initiative de la Mairie,
l'association « La Remise » assure plusieurs
permanences sur la commune de Jarrie.

Installé sur le parvis du CSC Malraux,
le camion de l'association collecte
des vêtements et textiles dans l'objectif
de les revaloriser au travers du marché
de la seconde main, ou du recyclage
industriel.

Chaque année, cette association
accompagne plus de 100 personnes
en difficulté dans le cadre d'un parcours
de retour à l'emploi, traite et revalorise
environ 450 tonnes de textiles
et 320 tonnes d'autres matières.

*Vous souhaitez participer à cette
action solidaire et éco-responsable ?*

*Profitez des prochaines
permanences sur notre commune
pour faire don de textiles dont
vous n'avez plus l'utilité.*

**Rendez-vous les lundis 8 juillet,
7 octobre et 25 novembre 2024
de 13 h 30 à 15 h 30 sur le parvis
du CSC Malraux.**

LES ACTIONS DU CCAS EN QUELQUES CHIFFRES

41  **9 700**
REPAS
DISTRIBUÉS PAR
AN AUX ANCIENS

FOYERS AYANT ACCÈS À L'ÉPICERIE
SOCIALE « COUP DE POUCE »

101  **ATELIERS** PROPOSÉS
SUR L'ANNÉE (Ateliers mémoires,
numériques, Trait d'union...)

20  **MATINÉES**
D'ACCOMPAGNEMENT
AUX COURSES

50  **VISITES** À DOMICILE
(aides/seniors/logements)

287  **LOGEMENTS SOCIAUX**
bénéficiant d'accompagnement
à la constitution de dossier
et au suivi de demande

BAMBINOSPA : UN ESPACE BIEN-ÊTRE BÉBÉ/ENFANT SUR JARRIE

INSTALLÉE SUR JARRIE DEPUIS 2021,
FRÉDÉRIQUE CANTELOUP, NORMANDE
D'ORIGINE, A POSÉ SES VALISES
OU PLUTÔT SON MATÉRIEL SPA
ET BIEN-ÊTRE POUR BÉBÉ ET ENFANT
DANS LE LOCAL « BAMBINOSPA »
SITUÉ SUR LA BASSE-JARRIE
EN JANVIER DERNIER.

Sophrologue, spécialisée dans le bien-
être des bébés et des enfants, cette
ancienne éducatrice en milieu scolaire
n'a cessé de se former afin de pouvoir
proposer une offre complète pour accom-
pagner les enfants (0-12 ans) dans leur
développement.

Pour les tout-petits (0-3 mois), Frédérique
propose des accompagnements au bain
au travers de la pratique de bains enve-
loppés. Cette technique consiste à baigner
les bébés, enveloppés d'un linge, ce
qui a pour effet de les apaiser et de les
rassurer. Lors de cette séance, le parent
accompagnateur baigne lui-même son
nourrisson sous le regard et les conseils
bienveillants de la praticienne. Un bon
moment de détente et de relaxation qui
a des effets bénéfiques sur certains syn-
dromes (coliques, reflux) et qui permet
au parent de vivre un moment privilégié
avec son bébé.



À partir de 3 mois et jusqu'à 36 mois,
la baignoire devient plus grande et plus
perfectionnée puisque Frédérique s'est
équipée d'un jacuzzi spécialement conçu
pour les enfants et mis en conformité
aux normes françaises (pression des
bulles et température adaptées à la
physiologie des enfants).
Les petits bénéficient donc, dans ce lieu,
d'une séance d'hydrothérapie qui a pour
bienfaits le soulagement d'un certain
nombre de maux (dont coliques, reflux,
poussée dentaire, troubles du sommeil...),
mais également qui va permettre un
renforcement musculaire puisque l'enfant
évolue seul dans le jacuzzi à l'aide de
bouées spécialement conçues pour le
bain des tout-petits.

BAMBINOSPA
59 place de la Croix de la Vue
38560 Jarrie - 06 29 42 00 67



Pour finir, sont également proposés des
massages habillés pour enfants de 3 à
12 ans et des séances de relaxation
ludiques d'environ 1 heure.
Ces séances (individuelles ou en atelier)
se font en binôme, parents/enfants et
permettent de passer un moment privi-
légié ensemble au travers du jeu et
d'une séance de relaxation.

Retrouvez l'offre sur :
www.bambinospa.fr

TRIBUNE LIBRE

AUCUNE TRIBUNE LIBRE
NE NOUS A ÉTÉ TRANSMISE
PAR LA MINORITÉ
POUR CETTE ÉDITION DE JARRIE MAG.

> COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Vendredi de 9 h à 14 h. Ouverture du standard téléphonique tous les jours dès 8 h 30. Parc du Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 68 88 01
mairie@mairie-jarrie.fr - www.ville-jarrie.fr

Médiathèque Yvette Virot

Mardi de 15 h 30 à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi de 15 h 30 à 19 h, samedi de 9 h 30 à 12 h 30.
239 av. Général Delestraint - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 78 64 99

Musée de la chimie

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30. Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du Patrimoine.
Sur réservation pour l'accueil de groupe. Parc du Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 68 62 18

Centre Socioculturel Malraux

Le Centre André Malraux est ouvert de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h tous les jours. Le bureau Accueil / Inscription est ouvert : lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, mardi et jeudi de 14 h à 18 h. 1 montée des Claires - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 78 00 10

> GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ

MES DÉMARCHES EN LIGNE: signalez un problème de voirie ou de déchets sur : demarches.grenoblealpesmetropole.fr
CONTACT VOIRIE: 0 800 500 027 (appel et service gratuits).

CONTACT DÉCHETS: appelez le 0 800 500 027 (appel et service gratuits à partir d'un poste fixe), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

EAU POTABLE: retrouvez toutes les informations sur : www.grenoblealpesmetropole.fr dans l'onglet « Mon quotidien, ma Métropole », puis « Gérer mon eau ».

> **Abonnement, factures, problèmes techniques :** Régie Eau Potable de Grenoble-Alpes Métropole, 43 av. du Maquis de l'Oisans - 38800 Pont de Claix, 04 85 59 50 00. Accueil à l'agence : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - Accueil téléphonique : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.

> **En cas d'urgence : le soir et le week-end, et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente, contactez le n° d'astreinte de Grenoble-Alpes Métropole : 04 76 98 24 27.**

COLLECTE DES ORDURES LES JOURS FÉRIÉS: les poubelles sont ramassées les jours fériés, hormis les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai. Pour ces jours-ci, une collecte de remplacement est mise en place. Plus d'infos sur : www.grenoblealpesmetropole.fr/12-jours-de-collecte-des-poubelles.htm#par158

DÉCHÈTERIES: depuis le 25 novembre, dans 10 déchèteries de la Métropole, dont Champ-sur-Drac, Vaulnaveys-le-Haut et Échirolles, des nouvelles caisses permettront de collecter séparément des objets de différentes catégories qui pourront bénéficier d'une nouvelle vie en boutique solidaire ou être recyclés : les jeux/jouets, articles de jardinage/bricolage, les articles de sport et de loisirs.

PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIÈRES

En 2023, la Mairie a mis en place la procédure de reprise de concessions perpétuelles et centenaires. Cette procédure, cadrée par la législation funéraire, vise à recenser les concessions abandonnées. Sans intervention des héritiers, celles-ci seront réattribuées. Pour plus de renseignements, rapprochez-vous du service cimetières de la Mairie.

CONDITIONS DE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Vous avez besoin d'établir ou de renouveler vos pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ? Téléchargez le dossier sur : <https://www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives> et prenez rendez-vous avec les mairies les plus proches pour le déposer (Vizille, Pont de Claix, Eybens, Échirolles, Saint-Martin d'Hères, Vif). Vous devrez fournir un certain nombre de documents suivant votre situation. + d'infos sur : www.ville-jarrie.fr/services-mairie/demarches-administratives/etat-civil/

> LÉGISLATION

FEUX - PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE, DANS LE CADRE DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

NUISANCES SONORES - Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués toute l'année que : du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 - samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h - dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

> RAPPELS

RECENSEMENT MILITAIRE DES JEUNES DE 16 ANS - Les filles et les garçons de nationalité française, doivent, dans le trimestre qui suit la date d'anniversaire de leurs 16 ans, se présenter en Mairie muni(e)s de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour établir une attestation de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée Défense et Citoyenneté », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales, pour se présenter à certains concours ou examens, etc.

FICHIER ÉLECTORAL : VOUS CHANGEZ D'ADRESSE ? FAITES-LE NOUS SAVOIR

Pour la bonne tenue du fichier électoral, il est indispensable que toute personne qui quitte la commune ou qui change de domicile sur la commune communique sa nouvelle adresse au service Élections de la Mairie.

LÉGALISATION DE SIGNATURE - Dans le cadre de certaines démarches administratives, vous pouvez avoir besoin de faire légaliser votre signature. Cette démarche se fait auprès de l'accueil de la Mairie. Pour avoir accès à ce service, vous devez impérativement habiter la commune de Jarrie et présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

ÉVÉNEMENTS MUNICIPALITÉ



FÊTE NATIONALE

SAMEDI 13 JUILLET dès 18 h

Château de Bon Repos

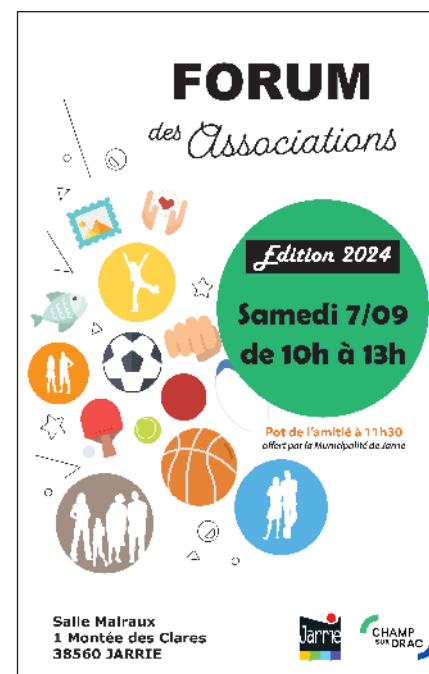
18 h : activités sur place dont l'animation tir à la carabine proposée par l'USJC Ski et le maniement lance incendie proposé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Jarrie.

19 h : ambiance musicale & pique-nique.

22 h 30 : feux d'artifice.

Bal populaire animé par DJ Pat.

Buvette, Restauration rapide, animations.



FORUM ASSOCIATIONS JARRIE / CHAMP-SUR-DRAC

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 10h-13h

Malraux (Jarrie)

11 h 30 : Pot de l'amitié offert par la ville de Jarrie.

AUTRES ÉVÉNEMENTS À VENIR...

STAGE THÉÂTRE ADOS

DU 1^{er} AU 5 JUILLET 14h-18h

Organisé par la Cie Les 600 Cibles. 95 €. Inscription sur : les600cibles@gmail.com

THÉÂTRE

« IL FAUT DÉLIVRER LA PRINCESSE NATALIA ! »

4 ET 5 JUILLET 19h

6 ET 7 JUILLET 16h et 19h

Château de Bon Repos

Joué par la Cie du Château Ivre.

À partir de 5 ans. 12 €, 10 € adhérents, collégiens et lycéens, 8 € enfants du primaire. Renseignements et réservations : 06 88 43 72 21

GOÛTER DES VACANCES

VENDREDI 5 JUILLET 16h20

Sous le préau entre les deux écoles du Louvarou

Organisé par le SOUVAROU. Part de gâteau ou sirop : 1 €.

STAGE THÉÂTRE ENFANTS

DU 8 AU 12 JUILLET 14h-18h

Organisé par la Cie Les 600 Cibles. 95 €.

Inscription sur : les600cibles@gmail.com

PERMANENCE LA REMISE

LUNDI 8 JUILLET 13h30-15h30

LUNDI 7 OCTOBRE

Parvis du CSC Malraux

Collecte de vêtements.

CONFÉRENCE « LA BATAILLE DE JARRIE »

DIMANCHE 21 JUILLET 17h

Causerie de Robert Aillaud, historien du pays Vizillois, sur la Bataille de Jarrie entre les catholiques et les protestants le 19 août 1587.

CHÂTEAU DE BON REPOS

DIMANCHE 21 JUILLET

14 ET 15 SEPTEMBRE

10h/12h-14h/18h

Visites gratuites, libres ou commentées.

AGENDA des manifestations

JUILLET/AOÛT/SEPT.

RASSEMBLEMENT DE VOITURES, MOTOS, ANCIENNES ET TRACTEURS

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE 9h/17h

Stade du Plâtre

Organisé par l'association les Vieilles Mécaniques de Jarrie. Gratuit pour les visiteurs et exposants. Contact : 06 83 41 54 76

JARRI'HARD

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 14h

Château de Bon Repos

Animations pour petits et grands sur le thème médiéval - Buvette sur place - Course enfants, randonnée 8 km, trails 8 et 16 km. Repas campagnard. Fête de village sur le thème années 80.

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 8h-16h30

Salle Malraux

Comité des Fêtes

JOURNÉE DU PATRIMOINE

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Programme à venir.

SPECTACLE MES RACINES

AU BOUT DES AILES

22 ET 29 SEPTEMBRE 18h

20, 21, 27, 28 SEPTEMBRE 20h

Château de Bon Repos à Jarrie

Cie Les 600 Cibles. Tout public. 10 € tarif réduit, 14 € tarif plein - Billetterie sur Helloasso ou sur place. Places limitées. Contact : 06 88 49 88 93 Plus d'infos : www.les600cibles.fr

Lien billetterie :





LA PISCINE ET CHARLOTTE AMIOT, CHEF DE BASSIN

Nous sommes allés à la rencontre de Charlotte Amiot, chef de bassin à la piscine de Jarrie et éducatrice physique et sportive sur la commune. Recrutée au sein de la piscine en 2020 et depuis novembre 2023 au service des Sports, Charlotte est titulaire d'un BPJEPS en activité aquatique de la natation, d'un DEJEPS en natation course et a réussi le concours ETAPS pour devenir éducatrice physique et sportive dans les écoles.

À la piscine, Charlotte intervient en tant que chef de bassin durant tout l'été. Elle est responsable du recrutement et de l'encadrement du personnel, et de la gestion du fonctionnement de l'établissement. Cela comprend la gestion du matériel, l'affichage des consignes sur la sécurité, la vérification du matériel de secours, la mise en place du planning des personnels... Le reste de l'année, Charlotte assure les fonctions d'éducatrice physique et sportive et anime, à ce titre, des cours de sport hebdomadaires d'une heure pour chacune des 12 classes des 3 écoles élémentaires de Jarrie. Depuis son arrivée, elle a proposé différentes activités sportives telles que le vélo, l'initiation au hockey, l'athlétisme, le basket, l'acrosport et la danse.

Quant à la piscine de Jarrie, établissement municipal phare de l'été, elle sera ouverte cette année du 29 juin au 31 août, de 10 h à 19 h tous les jours sauf les mardis. Deux maîtres-nageurs, deux BNSSA ainsi que quatre caissières et caissiers vous accueilleront pour que vous puissiez profiter au mieux du grand bassin de natation avec des lignes de nage installées chaque matin par les maîtres-nageurs, du bassin ludique et de la pataugeoire pour les plus jeunes. Vous pourrez pratiquer, au sein de cette structure nautique, de la nage libre, mais aussi des cours de natation et d'aquagym qui sont organisés tout au long de l'été par les maîtres-nageurs. Et petit plus de la piscine, la présence d'un snack, ouvert pendant toute la période estivale.

Différents tarifs sont proposés aux habitants et aux extérieurs, avec des entrées uniques, des tarifs réduits et des cartes de 10 entrées. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 3 ans.

Pour vous offrir un environnement sûr et agréable, la commune et les services techniques de la ville ont réalisé des travaux d'entretien, tels que la rénovation de la moquette solaire du toit, le réaménagement de l'infirmerie et le changement de la caisse enregistreuse.

ET PLOUF!

L'été arrive à grands pas, la piscine est maintenant prête à vous recevoir dans les meilleures conditions, aussi nous vous invitons à en profiter sans modération jusqu'au 31 août!



LA SAISON 2023 EN CHIFFRES!

VISITEURS TOTAL
16 927 entrées
(individuelles, centres
aérés, autres groupes...)



COÛT DE FONCTIONNEMENT
120 000 €



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
- 38%
de la consommation
électrique grâce à
la moquette solaire